



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

## Camp de jour Ste-Hélène, maintien et bonification de l'offre de service

### Programme de soutien à des projets de garde pendant le relâche scolaire et la période estivale

**Sainte-Hélène-de-Bagot, le 26 février 2024** – Le Comité des loisirs Ste-Hélène-de-Bagot est très fier d'annoncer qu'une aide financière de 14 990 \$ lui a été octroyée dans le cadre du *Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale* du ministère de la Famille.

Ce programme offre aux organismes un soutien pour de nouveaux projets ou pour la bonification de l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche et la période estivale. Cette subvention permettra au comité de maintenir et bonifier l'offre de service du camp de jour Ste-Hélène pour l'été 2024.

« C'est grâce à des initiatives comme celle du camp de jour de Sainte-Hélène-de-Bagot que les enfants pourront s'amuser et se développer en sécurité, assurant du même coup, une paix d'esprit aux parents durant les périodes de vacances. Je salue le travail de l'équipe du Comité des loisirs de Sainte-Hélène-de-Bagot et profite de l'occasion pour remercier les nombreux organismes et villes qui ont soumis leurs projets. Je souhaite de belles découvertes aux enfants! » mentionne Suzanne Roy, ministre de la Famille, ministre responsable de la région de la Montérégie et députée de Verchères.

Le camp de jour est administré par le comité, qui est un organisme à but non lucratif, ayant pour mission d'offrir des services de loisir dynamique et accessible pour l'ensemble de la communauté. La clientèle du camp est constituée des élèves du primaire, dont certains présentent des besoins particuliers, exigeant des services et des ressources spécifiques. Des activités éducatives et sportives sont offertes sur place, diminuant les frais de transport et permettant ainsi d'offrir gratuitement les activités aux enfants du camp.

Chaque année, des enjeux financiers sont au cœur des préoccupations pour préserver cette offre de service, qui répond aux besoins de la population. La Municipalité est en pleine expansion et le comité, malgré des ressources financières limitées, souhaite maintenir un niveau de frais raisonnable pour les familles, puisque le camp de jour est un service qualifié comme nécessaire pour les citoyens.

Dans le but d'assurer la pérennité de l'organisme et de ses activités, les membres désirent également organiser des levées de fonds au courant de l'année. Les sommes amassées serviront à poursuivre la mission, bonifier l'offre, permettre de concéder une rémunération adéquate pour minimiser les difficultés de recrutement et assurer la rétention du personnel.

Le comité et toute la population de Sainte-Hélène-de-Bagot remercient le gouvernement du Québec qui, par le biais de son programme, permettra l'optimisation des services du camp de jour, pour le bonheur des tout-petits.



Crédit photo : Camp de jour Ste-Hélène 2023

Source :

Olivia Bourque, coordonnatrice aux loisirs  
Comité des loisirs Ste-Hélène-de-Bagot  
450 791-2455, poste 2310 / [loisir@saintehelenedebagot.com](mailto:loisir@saintehelenedebagot.com)